

L'Aviron Club du Bassin de Thau Sète

Organise sa 8^{ème} épreuve longue distance de 36 km

en aviron de mer « labellisée FFSA »

« Entre Mer & Etang »

CHALLENGE « DOCTEUR JAN »

à la Base du Barrou « Mialle et Munoz » à SETE

Dimanche 15 avril 2012



L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

× accueil des participants	8h00
× réunion d'information	8h30
× départ de Sète	9h30
× arrivée à Marseillan (repas fourni)	12h30
× départ de Marseillan	14h00
× arrivée à Sète	16h00
× récompenses et vin d'honneur	16h30

Description du Parcours

- × départ de la Base du Barrou Miaille et Munoz ;
- × traversée des canaux de Sète ;
- × traversée le long du littoral ;
- × étape à Marseillan, dégustation de coquillages et repas ;
- × retour par l'Etang de Thau en longeant les parcs à huîtres ;
- × débarquement à la Base du Barrou ;
- × récompenses et vin d'honneur.



L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

INFORMATIONS

Réunion d'information	Dimanche 15 avril 2012 à 8h30
Organisation	ACBT - 06.67.73.46.95
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « <i>avironfrance.fr</i> » ouverture le : 10 mars à 08h00 clôture le : 10 avril à 08h00 ou par mail : <i>pour les Open acbt34@hotmail.fr</i>
Droits d'engagement + repas	16 euros par siège
Licences	Les barreurs devront être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en règle avec leur licence FFSA 2012.
Parking pour le matériel	Sur la base nautique
Hébergement	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71
Récompenses	Remise de récompenses (challenge Docteur Michel JAN) vin d'honneur à l'issue
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Prêt de bateaux	Contacter les clubs voisins
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'une longueur supérieure à 10m , de gilets accessibles et d'une écope (si pas auto-videur)
Sécurité et Arbitrage	Assurée par 3 bateaux, avec liaison radio et téléphone portable. Ravitaillement de bouteilles d'eau et trousse de premiers secours à bord. Le parcours sera chronométré et encadré par 3 arbitres de la LLRA.
Nota	En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé

Présidente ACBT Sète
Lindsay LEGEAY

Présidente LLRA
Liliane RICHARD



L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

ENGAGEMENTS

Inscriptions par internet : avironfrance.fr

Ouverture le : 10 mars 2012 à 8h00

Clôture le : 10 avril 2012 à 8h00

ou par mail : Pour les Open acbt34@hotmail.fr

Je réserve siège(s) à 16.00 €, soit un total de €.

Paielement par chèque à l'ordre de l'ACBT Sète.

Fait à, le

Signature

Tampon association

A retourner avant le 10 avril 2012

par courrier accompagné du règlement :

ACBT Sète – Base nautique Miaille et Munoz – 41 rue des Fauvettes – 34200 SETE

Pour tout renseignement complémentaire : Philippe LEGEAY – 06.67.73.46.95



L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

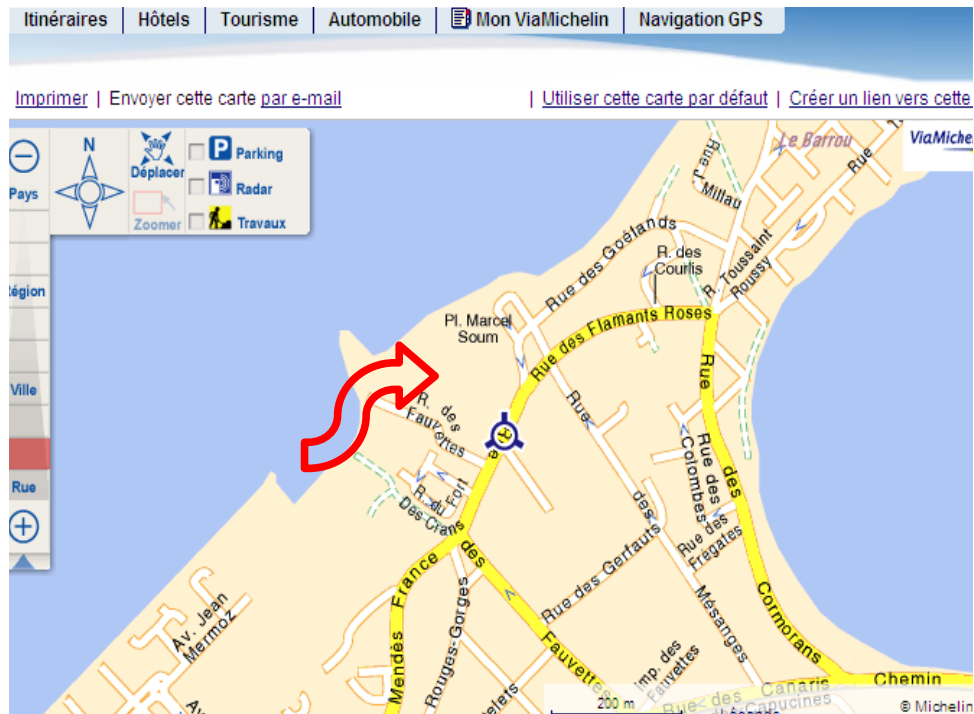
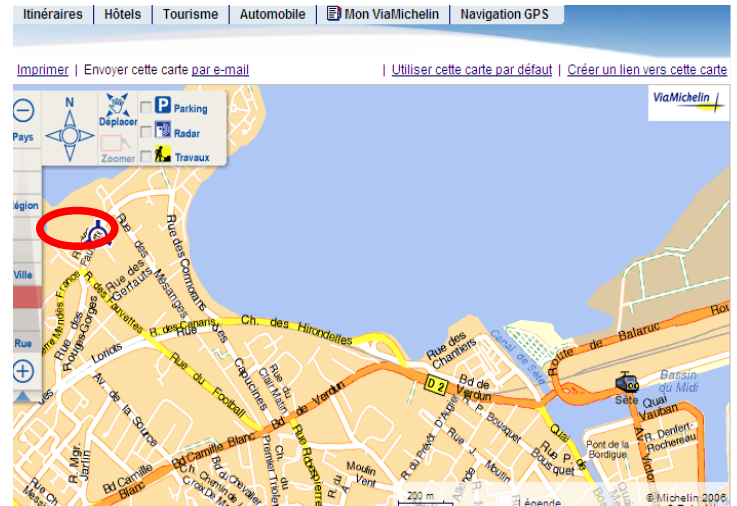
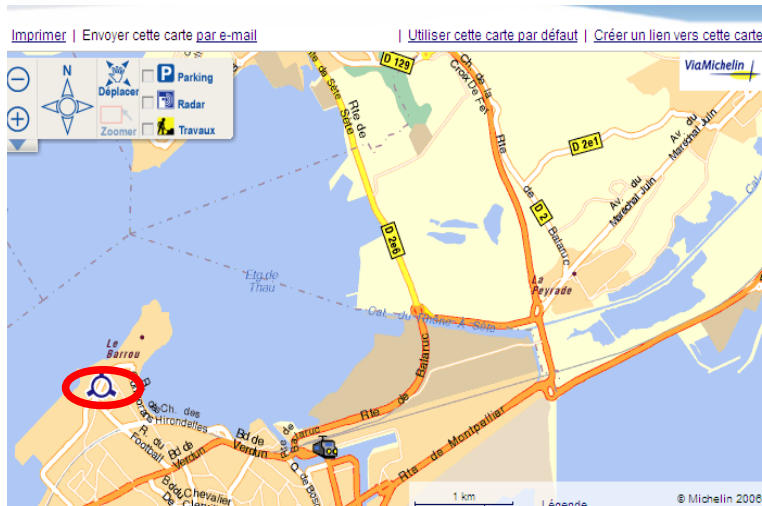
PARCOURS



L'Aviron Club du Bassin de Thau

Avant-programme 36 km aviron de mer

PLAN D'ACCES



Base Nautique du Barrou « Miaille et Munoz »

